

Collectif pour l'Accueil et la Défense des Roms 74

Ligue des Droits de l'Homme, Atd Quart monde ,
Pastorale des Migrants , Mrap , Cheminots CGT, AAPLE

UN HEBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FAMILLES ROMS

Les associations ci-dessus apportent leur soutien aux familles Roms expulsées manu militari de leurs caravanes près de la Gare d'Annecy le vendredi 6 avril

-Elles demandent expressément à Mr le Préfet de rétablir immédiatement cette population dans ses droits : **un hébergement d'urgence selon les termes de la loi (article L 345-2 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles)**

-Elles rappellent les termes de la décision du Conseil d'Etat qui indique le 10 février 2012 « qu'il appartient aux autorités de l'Etat de mettre en œuvre le droit à l'hébergement d'urgence pour toute personne sans abri en situation de détresse. »

- Elles demandent que dans l'immédiat leur soient restituées les caravanes confisquées et la mise à disposition d'un terrain d'accueil.

-A défaut elles demandent que les hébergements en hôtel soient reconduits jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit trouvée pour ces familles et que des bons d'alimentation leur soient attribués

Ne pouvant laisser des familles avec des enfants en bas âge dormir dans la rue, le collectif a été contraint, pour permettre la poursuite de la scolarisation des enfants, d'installer un campement provisoire sur un terrain inoccupé près de l'église des Fins.

Nous attendons des autorités locales et notamment de la Municipalité d'Annecy des propositions respectant la dignité de ces familles européennes discriminées.

**Pour s'informer, pour soutenir ces familles Roms :
ldhhautesavoie@gmail.com" ou Tel 04 50 69 05 03.**

Ne pas jeter sur la voie publique